

# Le point sur...

## La 11<sup>e</sup> session plénière du Groupe pilote sur les financements innovants du développement (Helsinki, 6 février 2013)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### UN DOUBLE DÉFI

« Nous sommes aujourd'hui confrontés au double défi de la lutte contre la pauvreté et du développement durable. Pour financer cet agenda, nous aurons besoin de nouvelles sources de financement, nous aurons également besoin de renforcer les ressources propres des pays en développement. La Présidence finlandaise a souhaité donner un nouvel axe au programme de travail du Groupe pilote : l'agenda post-2015 du développement. Grâce à l'impulsion politique d'Heidi Hautala et à l'expertise technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), une réflexion a pu être entamée sur les modalités d'une future contribution du Groupe pilote aux travaux en cours sur le nouvel agenda du développement. (...) Je préconise en particulier la création d'un groupe de travail pour porter ensemble un projet de résolution spécifiquement dédié aux financements innovants lors de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies. »

Extrait du discours du ministre délégué chargé du Développement, Pascal Canfin, à Helsinki.



Pascal Canfin, lors de la 11<sup>e</sup> session plénière du Groupe pilote sur les financements innovants à Helsinki.  
© Ministère finlandais des Affaires étrangères.

Cette session plénière s'est articulée autour des quatre priorités de la présidence finlandaise :

- la conceptualisation des financements innovants et leur relation à l'aide publique au développement ;
- l'évaluation des mécanismes existants du point de vue de leur rentabilité, de leur transparence et de l'efficacité de leur attribution ;
- les financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- la lutte contre les flux financiers illicites et les paradis fiscaux.

### Ce qu'il faut savoir

■ **Le Groupe pilote sur les financements innovants du développement, dont le secrétariat permanent est assuré par la France, rassemble un total de 64 pays ainsi que de nombreuses organisations internationales et ONG.**

■ **Favoriser la mobilisation internationale autour des enjeux du financement du développement et promouvoir la mise en place de projets pilotes permettant de lever des fonds complémentaires à l'aide publique au développement, c'est le but de cette plate-forme informelle d'échange de bonnes pratiques sur les financements innovants.**

■ **Le Groupe pilote s'attache à la cohérence des politiques liées au financement du développement. Ainsi, la lutte contre l'évasion fiscale (qui constitue un manque à gagner considérable pour les pays en développement) et le renforcement de la transparence constituent des sujets prioritaires.**

■ **Le Nigéria, qui reprendra la présidence du Groupe pilote le 1<sup>er</sup> mars 2013, compte inscrire son programme de travail dans la continuité de la feuille de route finlandaise avec un accent mis sur l'adaptation au changement climatique, la lutte contre les flux illicites et la contribution du Groupe pilote à la réflexion sur l'agenda post-2015 du développement.**

■ **Le Groupe pilote s'est fixé comme objectif l'adoption d'une résolution spécifiquement dédiée aux financements innovants lors de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies.**

## La 11<sup>e</sup> session plénière du Groupe pilote sur les financements innovants du développement (Helsinki, 6 février 2013)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### ■ Accord sur la poursuite du plaidoyer en faveur du menu d'options de financements innovants dans le contexte du financement de l'agenda post-2015

Pascal Canfin a ouvert la session en sa qualité de secrétaire permanent du Groupe pilote. Il a appelé les membres à poursuivre le plaidoyer en faveur du menu d'options de financements innovants, en mettant en avant les performances de la taxe française sur les billets d'avion (1 milliard d'euros récoltés depuis 2006) et l'importance de rester mobilisés en faveur de la taxe européenne sur les transactions financières dont une partie des recettes serait affectée au développement. Après s'être félicité de l'efficacité des mécanismes bénéficiant à la vaccination (garanties d'achats futurs (AMC) et Facilité internationale pour le financement de la vaccination - IFFIm), le ministre délégué a souligné les potentialités d'une contribution du secteur maritime pour financer l'adaptation au changement climatique.

La ministre finlandaise du Développement international, Heidi Hautala, a mis l'accent sur l'impératif d'efficacité et de transparence dans l'allocation des fonds levés grâce aux financements innovants, conformément à l'agenda de Busan. Pour Heidi Hautala, les ressources domestiques constituent également une source pérenne de financement du développement.



Pascal Canfin, Eric Lebedel, ambassadeur de France à Helsinki, et Heidi Hautala © Ministère finlandais des Affaires étrangères

Cette session plénière a permis de trouver un accord sur le principe d'une future contribution du Groupe pilote à la réflexion sur l'agenda post-2015. Convaincus par l'intervention du PNUD et du secrétaire général adjoint des Nations unies, Philippe Douste-Blazy, les membres sont convenus de la nécessité d'entamer les travaux dès 2013 pour donner un rôle aux financements innovants, à la lutte contre l'évasion fiscale et à l'optimisation des ressources domestiques dans le financement de l'agenda post-2015.

### ■ Prises de positions sur le rapport agriculture, sécurité alimentaire et nutrition

Président de la *taskforce* dédiée à cette thématique, le Mali a dirigé les débats. La Belgique a vanté les mérites du mécanisme de loterie au profit de la sécurité alimentaire présenté dans le rapport. La France s'est exprimée en faveur d'un mécanisme de garantie au profit des produits nutritionnels et de l'orientation des transferts de fonds des migrants vers l'in-

vestissement agricole. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a réitéré sa proposition en faveur d'un fonds africain pour l'accès aux engrais et aux intrants. Enfin, il a été décidé que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) se chargeraient de la mise en place d'une « plate-forme pluri-acteurs de coordination de la recherche et de diffusion des connaissances sur les financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ».

### ■ Organisation d'une conférence africaine sur les financements innovants

Le projet guinéen de conférence africaine sur les financements innovants a été reçu favorablement par l'assistance. Le Nigéria, en tant que futur président, et l'Union africaine, qui vient d'adhérer au Groupe pilote, auront un rôle particulier à jouer dans la mobilisation des pays africains en faveur de ce projet. La France, très attachée à l'appropriation par les pays africains des mécanismes de financements innovants, a salué cette initiative et encouragé tous les membres du Groupe pilote à la soutenir.

#### → POUR ALLER PLUS LOIN

Le site internet du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement  
[www.leadinggroup.org](http://www.leadinggroup.org)



Retrouvez le rapport d'experts sur les financements innovants pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition sur le site du MAE

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

**Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats**  
**Direction de l'économie globale et des stratégies du développement**  
**Sous-direction des stratégies du développement**

Clara Delmon – [clara.delmon@diplomatie.gouv.fr](mailto:clara.delmon@diplomatie.gouv.fr)  
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

